

(2)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

17/06/2019

N° E19000070 /63

REÇU LE  
18 JUN 2019  
Mairie LE BROC (63)

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CLERMONT-FERRAND

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

**Décision désignation commission ou commissaire**

**CODE : 3**

Vu enregistrée le 05/06/2019, la lettre par laquelle le maire de la commune du Broc demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet le projet de zonage d'assainissement ;

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants ;

Vu la décision par laquelle le président du Tribunal a délégué à Mme Catherine Courret les attributions énumérées aux articles susvisés ;

**DECIDE**

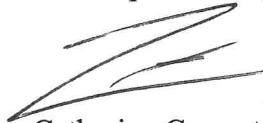
**ARTICLE 1** : Monsieur Henry Perraud est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 3** : La présente décision sera notifiée à la commune du Broc et à Monsieur Henry Perraud.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17/06/2019

La vice-présidente,



Catherine Courret

u.